

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



PASTILLES pH (comparateur)

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 05/09/2011

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 - Identificateurs de produit

Nom commercial : reactif pH pastilles Rouge de phénol

Type de produit : Substance

1.2 - Utilisations identifiées / utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Réactif en pastilles pour la mesure du pH (trousses d'analyses).

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**

Adresse : Z.I. du bois de Leuze -25 Av Marie CURIE

13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Téléphone / Fax : Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Adresse E-mail: : tech@mareva.fr

Pour **la suisse** se référer à la section 16.2

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE

Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

Suisse: 145 (STIZ Zürich)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 -Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008

Pas classé

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CI

Pas classé

Effets néfastes les plus importants

Aucun

2.2 -Etiquetage de la substance ou du mélange

Etiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008

Symboles de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucun

Mention de danger : Aucun

Conseils de prudence - Prévention:

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulat

**PASTILLES pH (comparateur)**

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 05/09/2011

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**3.1 - Substances**

<i>3.1.a Nom chimique</i>	: Rouge de phénol
<i>N° CAS</i>	: 143-74-8
<i>N° CE</i>	: Pas de donnée
<i>Concentration</i>	: < 1%
<i>N° d'enregistrement REACH</i>	: Non concerné (<1T)
<i>Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</i>	Non classé
<i>Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE</i>	Non classé

4 - PREMIERS SECOURS**4.1 - Description des premiers soins nécessaires**

<i>En cas d'inhalation</i>	: Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de trouble.
<i>En cas de contact avec la peau</i>	: Laver la peau immédiatement et abondamment à l'eau claire au moins 15 mn Si la peau est irritée, consulter un médecin.
<i>En cas de contact avec les yeux</i>	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau claire en maintenant les paupières bien écartées pendant 15 minutes minimum. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
<i>En cas d'ingestion</i>	: Rincer la bouche (si la victime est consciente). Ne pas faire vomir. Consulter un médecin

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE**5.1 - Moyens d'extinction**

<i>Moyens d'extinction appropriés</i>	: Tous les agents d'extinction sont utilisables
<i>Moyens d'extinction inappropriés</i>	: Pas de donnée

**PASTILLES pH (comparateur)**

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 05/09/2011

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de donnée

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédure standard pour feux d'origine chimique. Refroidir les récipients par pulvérisation d'eau.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1- Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

- Eviter le contact avec les yeux.
- Ne pas inhaler la fumée ou les vapeurs
- Utiliser des gants et des lunettes de sécurité (voir Section 8).

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3- Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

- Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles (par ex. sable, terre...).
- Transférer dans un conteneur étiqueté et étanche en vue d'une élimination conforme à la réglementation en vigueur.
- Traiter le produit récupéré selon la section 13.
- Laver l'emplacement souillé à grande eau.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conserver le récipient bien fermé à l'abri de la lumière et de la chaleur.
- Utiliser des gants et des lunettes de sécurité(voir Section 8).
- Ne pas mélanger à d'autres produits chimiques.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Se laver les mains après manipulations

**PASTILLES pH (comparateur)**

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 05/09/2011

7.2- Conditions d'un stockage sécurisé incluant les incompatibilités

Stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et ventilé dans l'emballage d'origine. Stocker à l'abri de la lumière.
Conserver à l'écart des Produits incompatibles.

Matériel d'emballage : Pas de donnée

7.3- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utiliser pour l'analyse des eaux de piscines.

8 - CONTROLES DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1- Paramètre de contrôle****Valeurs limites d'exposition**

Pas de donnée

8.2- Contrôle de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

- Eviter les projections

Voir mesures de protection Section 7

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire : A manipuler dans un endroit aéré

Protection des mains : Porter des gants appropriés pour les produits chimiques: en capuchouc nitrile ou autre matières plastique.
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur de gants concernant la perméabilité et les temps de pénétration.

Protection des yeux : Lunette de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Porter une vêtement de protection approprié

Mesures d'hygiène : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Ne pas manger, fumer ou boire pendant l'utilisation.
Se laver les mains après manipulations

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir Section 6.2

**PASTILLES pH (comparateur)**

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 05/09/2011

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1- Propriétés physiques et chimiques**

<i>Aspect</i>	: Pastille
<i>Couleur</i>	: orangé
<i>Odeur</i>	: sans odeur
<i>pH à 20°C</i>	: 5,2 (à 12,8g/L)
<i>Point de congélation/fusion</i>	: Pas de données
<i>Point d'ébullition</i>	: Pas de données
<i>Point d'éclair</i>	: Pas de données
<i>Taux d'évaporation</i>	: Pas de données
<i>Inflammabilité</i>	: Pas de données
<i>Propriétés explosives</i>	: Pas de données
<i>Pression de vapeur</i>	: Pas de données
<i>Densité à 20°C</i>	: 2,16g/L
<i>Solubilité(s) à 20°C</i>	: 358g/L
<i>Coeff partage: n-octanol/eau</i>	: Pas de données
<i>T° d'auto-inflammation</i>	: Pas de données
<i>T° de décomposition</i>	: Pas de données
<i>Viscosité</i>	: Pas de données

10 - STABILITE ET REACTIVITE**10.1- Réactivité**

- Pas d'information disponible

10.2- Stabilité chimique

- Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions (section 7)

10.3- Réactions dangereuses

- Pas d'information disponible

10.4- Conditions à éviter

- Chaleur (T°>50°C), l'humidité .

10.5- Matières incompatibles

- Oxydants

10.6- Produits de décomposition dangereux

- Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre.

**PASTILLES pH (comparateur)**

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 05/09/2011

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1- Toxicité aiguë***Toxicité aiguë par voie orale* Donnée non disponible*Toxicité aiguë par inhalation* Donnée non disponible*Toxicité aiguë par voie cutanée* Donnée non disponible**11.2- Corrosion cutanée / Irritation cutanée**

Pas de donnée

11.3- Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Pas de donnée

11.4- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de donnée

11.5- Mutagénicité

Pas de donnée

11.6- Cancérogénicité

Pas de donnée

11.7- Toxicité pour la reproduction

Pas de donnée

11.8- Effet sur le développement

Pas de donnée

11.9- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

Pas de donnée

11.10- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

Pas de donnée

11.11- Autres informations

Pas de donnée

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1- Toxicité**

Pas de donnée

12.2- Persistance et dégradabilité

Pas de donnée

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Pas de donnée

12.4- Mobilité

Pas de donnée

12.5- Autres effets néfastes

Pas de donnée

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



PASTILLES pH (comparateur)

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 05/09/2011

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION

13.1- Méthodes d'élimination

- Eliminer conformément aux législations en vigueur
- Ne pas contaminer le sol ou l'eau (empêcher le produit de pénétrer dans les égouts).
- Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement

13.2- Emballages contaminés

- Eliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Préparation non soumise à la réglementation sur les transports de marchandises dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pas de donnée complémentaire

16 - AUTRES INFORMATIONS :

16.12 - Renseignements concernant le responsable de la mise sur le marché en suisse

Société : MAREVA AG
Adresse : St. Alban-Vorstadt 102-PF342
CH-4013 BASEL
Téléphone / Fax : Tel : 0041.(0)613226922 - Fax : 0041.(0)613226923
Adresse E-mail: : tech@mareva.fr

16.2- Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances, des données fournisseurs et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit à la date de mise à jour de ce document.

Cette fiche de sécurité concerne le produit spécifiquement désigné.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.